

Sept enfants sur dix

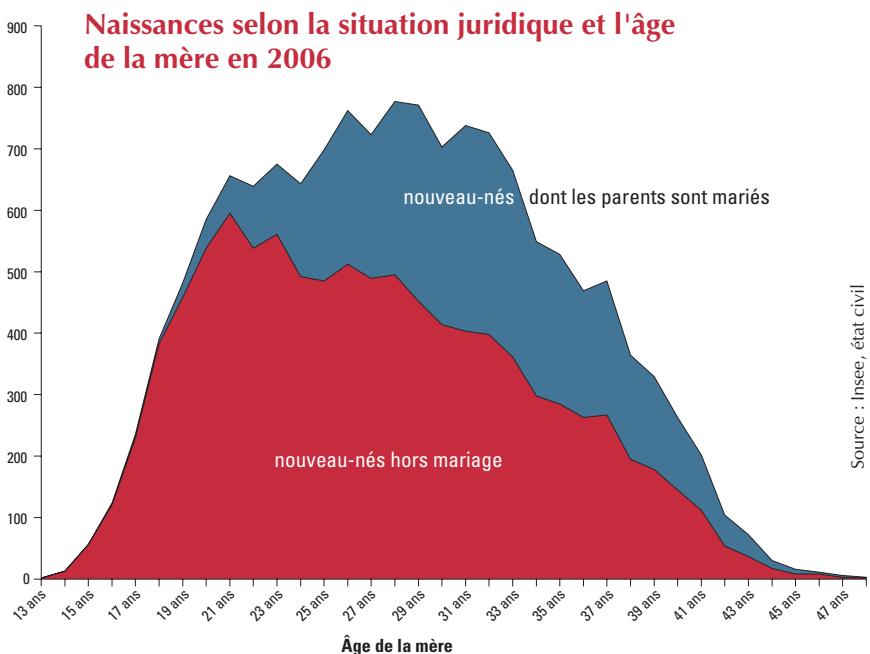
À La Réunion comme dans les autres Dom, une large majorité des enfants naissent hors mariage. Certains seront légitimés plus tard par le mariage de leurs parents, beaucoup sont élevés par un couple en union libre ou une mère de famille monoparentale.

Si les naissances hors mariage sont devenues majoritaires en 2006 en France métropolitaine, elles sont depuis longtemps largement prédominantes dans les départements d'Outre-mer. En 2006, il y a eu 14 500 naissances à La Réunion et 68 % d'entre elles ont eu lieu hors mariage. La part des naissances hors mariage est plus forte encore dans les autres Dom avec plus de sept naissances sur dix en Guadeloupe et Martinique (respectivement 74 et 73 %) et presque neuf naissances sur dix en Guyane (88 %).

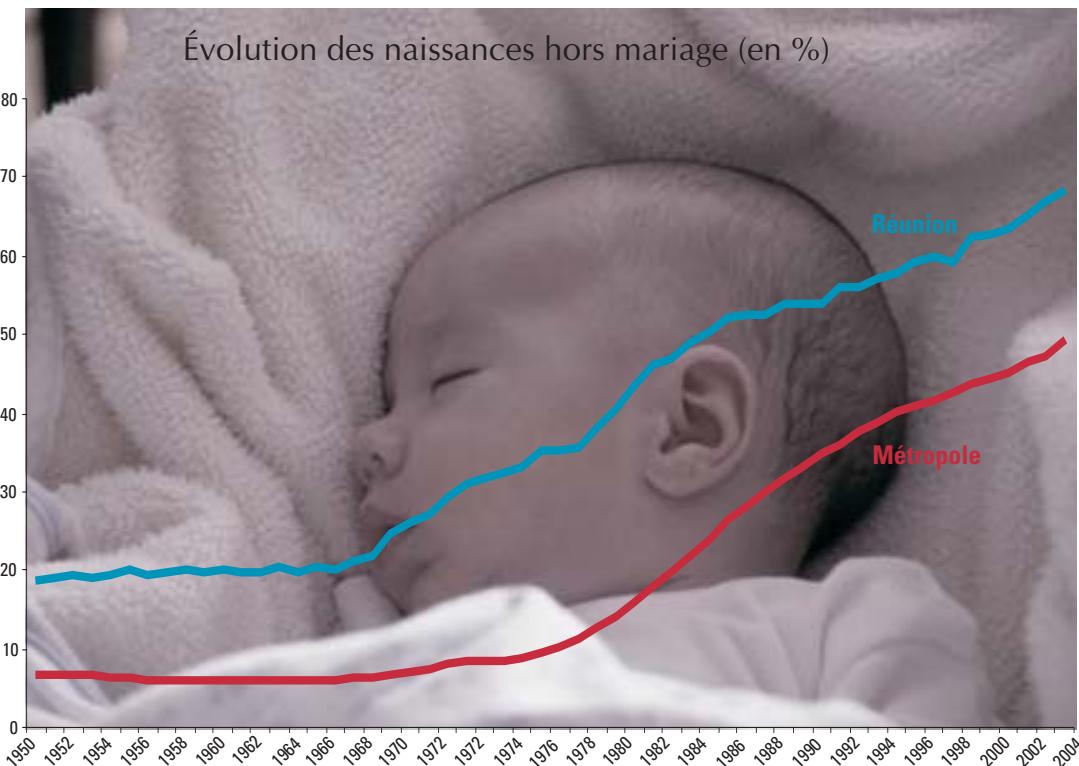
À La Réunion, la proportion de naissances hors mariage est d'autant plus forte que la mère est jeune. Quand la mère a moins de 20 ans, la naissance intervient presque toujours hors mariage (96 % en 2006). Par ailleurs, la fécondité des femmes de moins de vingt ans reste à un niveau élevé, cinq fois supérieur à celui de la métropole.

La proportion d'enfants nés hors mariage n'est plus que de 85 % pour les mères de 20-24 ans, 65 % pour les 25-29 ans et autour de 55 % pour les mères de plus de 30 ans.

Le calendrier des naissances et des mariages a tendance à s'inverser : l'âge des mères au premier enfant est de 26 ans en 2006, alors que l'âge au premier mariage est de 29 ans pour les femmes. Pour 27 % des mariages en 2006, les mariés avaient déjà eu des enfants ensemble. Ainsi, 1 400 enfants ont été légitimés par le mariage de leurs parents en 2006. Cette inversion entre l'âge au premier enfant et l'âge au premier mariage a pour conséquence que les aînés sont plus souvent que les autres nés hors mariage : c'est le cas de pratiquement huit naissances de rang 1 sur dix en 2006. Cette proportion décroît ensuite : elle est de 62 % au deuxième



naissent hors mariage



Historiquement, la part des naissances hors mariage a toujours été plus grande à La Réunion qu'en métropole. Dans les années 50-60, elle se situait autour de 19-20 % à La Réunion et de 6-7 % en métropole. Elle a commencé à croître de manière régulière à partir de la fin des années 60 à La Réunion et à la fin des années 70 en métropole. C'est en 1987 que la part des naissances hors mariage est devenue majoritaire à La Réunion.

Source : Insee, état civil

me enfant, et de 55 % au troisième enfant et au-delà. Les premiers nés représentent presque 54 % des naissances hors mariage à La Réunion.

Le mariage cède de plus en plus la place à l'union libre : 80 % des gens en couple en 1990 étaient mariés, ils sont 74 % dans ce cas quinze ans plus tard¹. Les difficultés d'insertion sociale contribuent à la désaffection du mariage, il s'avère ainsi que les couples dans lesquels l'homme est au chômage ont 50 % de chance en plus de vivre en union libre². En 2006, le nombre de mariages est pour la première fois depuis le début des années 80 passé sous la barre des 3 000 (2 886). Cela est

en partie lié à la mise en place du pacs et à son succès : 94 pacs avaient été enregistrés auprès du tribunal de grande instance en 2000 contre 357 en 2006.

Enfin, sous ses différentes formes, le couple cède du terrain devant la famille monoparentale. En 1990, il y avait 12 % de mères de famille monoparentale parmi les femmes de 15 à 59 ans, elles sont plus de 16 % dans ce cas quinze ans plus tard.

Christian MONTEIL
chargé des études démographiques

¹ Source : enquêtes annuelles de recensement, cumul 2004-2006

² Cf. "Couples : montée de l'union libre avec le chômage" - économie de La Réunion n° 110 - décembre 2001.